

1984

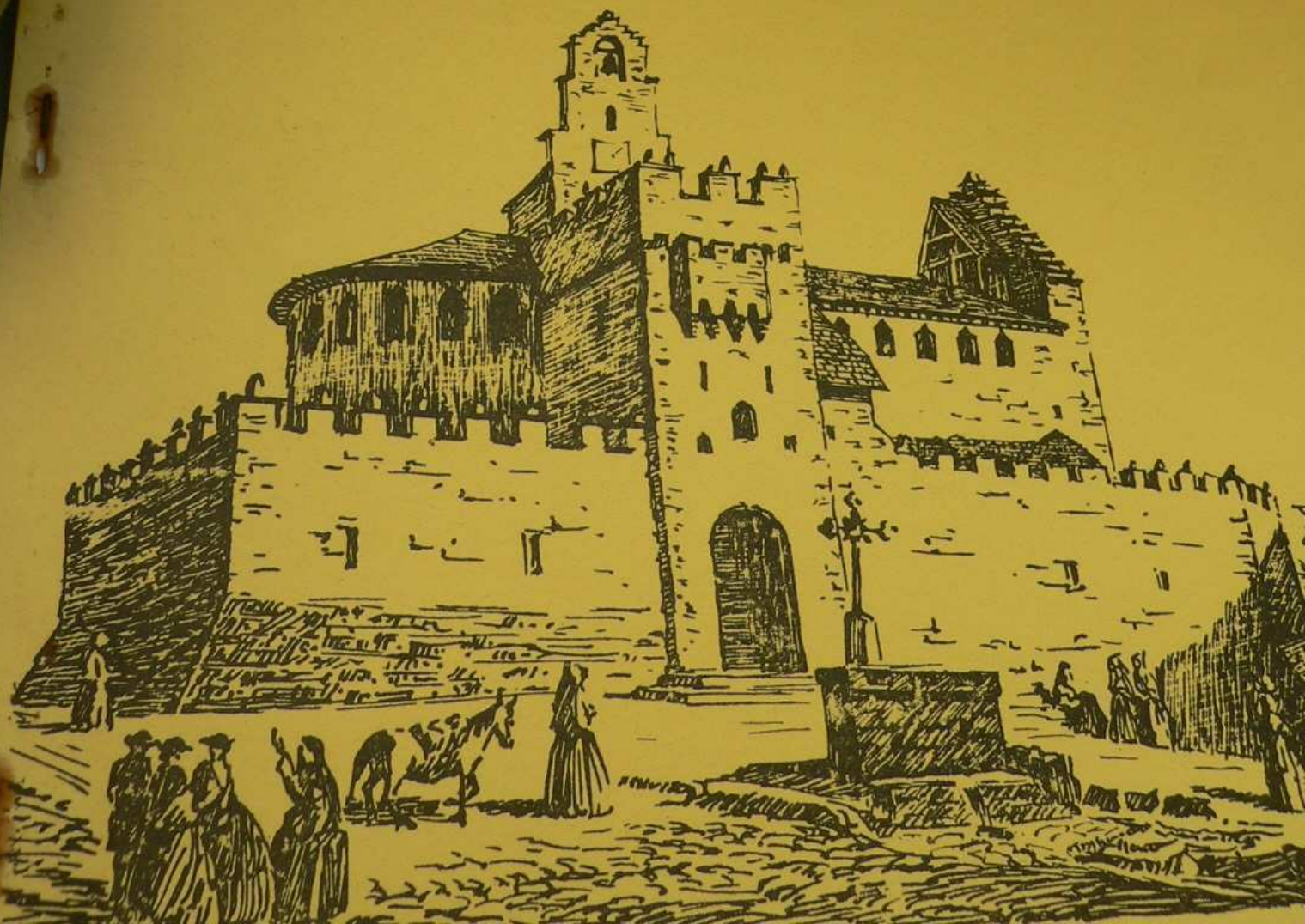
n° 3

# "ÉN BARCEDYO"

JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MONTAGNARDE

du canton de LUZ - St. SAUVEUR



à 6 éleveurs de ce quartier, aidés des services compétents mettent sur pied un groupement ayant pour but comme indiqué ci-dessus de transformer la production laitière en fromages. A mon avis, la plus grande difficulté sera de recruter une personne qualifiée et son aide, capable de mener à bien cette tâche. La cabane logement et les abreuvoirs ayant été réalisés cette année, il resterait à faire une construction adossée à la falaise contigüe où s'effectuerait le "mûrissement" des fromages, aussi un abri pour les bêtes de somme et petits veaux. A cette fin il serait heureux de réaliser ces constructions pendant l'été 1953, pour profiter du sable resté disponible à la "fenêtre" E.D.F. et des transports par téléphérique. Avec des prestations de sociétaires, la dépense de la collectivité serait guère élevée. Je suis persuadé que mis à part la difficulté de recrutement du vacher et un aide, après étude approfondie des modalités d'association et des techniques de fabrication, cette innovation serait possible, vu le nombre restreint de participants nécessaires pour cet essai. Dans la Savoie, une montagne comme Bachebirou rapporte quelques millions en fromages. Que rapporte le Bachebirou aux usagers actuels en dehors du gain de poids résultant de l'estivage des jeunes bêtes ?

Les éleveurs du Budéroux pourraient faire un même essai.

En regard de ce qui se fait en Savoie, il serait inconcevable que la Vallée de l'Isère aux portes de Luz, complètement indispensable aux propriétés des éleveurs de Luz, d'Esquièrez-Sere et Vizos ne soit réorganisée. En attendant d'avoir un tracteur valléen à diverses fins, notamment pour créer et entretenir facilement les futures pistes jeepables, nécessaires à l'exploitation de nos montagnes, on devrait reprendre divers matériels d'équipement E.D.F. qui, entre autre, pourraient servir à équiper l'autre activité locale d'avenir; le tourisme, comme je l'avais précisé dans un rapport en Mai 1952.

Décembre 1952

F. ARTIGALET

LE CHEMIN DES BAINS ET DU TOURMALET

Les bains de Labats, devenus les bains de Barèges, furent toujours anciennement desservis par le chemin qui de Luz, passait à Esterre, puis à Viella et Bepouey.

Mais après l'organisation de l'administration communautaire en vertu de la sentence de 1557, prononcée par le seigneur de Montblanc, assisté notamment du seigneur de Douméc de Viella, et la "modernisation" des bains qui s'en était suivie, il fallut envisager la construction d'une route pour les voitures; cela en raison de la fréquentation des bains Barégeois par les personnes étrangères à la Vallée.

.../...

c Cette route carrossable fut construite à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle; elle suivait le cours du Gave comme maintenant. On en trouve mention en 1605 parce que les ruisseaux qui servaient à l'arrosage des prés et à l'alimentation des moulins, qui avaient dû déborder, avaient ravagé le nouveau chemin. Ce qui avait provoqué le déplacement du maître des chemins, M.Palassot.

C'est en cette circonstance que des bains de Barèges où il se trouvait, il rendit son ordonnance du 30 Juin 1605, donnant délégations aux consuls valléens pour visiter leurs chemins et ponts et en prescrire la réparation, comme cela a été dit dans les articles précédents.

L'on ne connaît pas les résultats de la visite que firent les consuls en 1608 parce que le procès verbal, actuellement archivé, a été amputé des dernières pages qui en faisaient mention.

Mais en 1627 il fut visité par le consul de Labats, commissionné à cet effet par la vallée, et assisté d'adjoints et d'une arrouade de cent travailleurs, divisée en trois ateliers; piqueurs, bêcheurs et bûcherons.

Le procès verbal porte que le consul fit remplacer deux poutres au pont d'Esterre, construit en bois; puis il fit réparer de même successivement les quatre autres ponts établis sur le Bastan entre Esterre et "les lotges des bains"; le dernier pont étant un peu au-dessus de ces "lotges" vers la montée de "Soriche".

Il y est indiqué généralement que le commissaire valléen "fit eslargir tant qu'il auroit été possible le chemin de ladite montée de Soriche, réparant aussi les ponts qui sont sur le ruisseau de Riù Mayou et de Riù Crespé; et généralement tout le chemin qui est depuis ledit pont par le pié de la montagne de l'Estibe jusqu'au sommet de la montagne de Tormalet.

Mais tandis que la route de Luz jusqu'au pont des lotges des bains était carrossable et empruntée par les voitures, le chemin au-delà de ce pont jusqu'au Tourmalet n'était qu'un chemin muletier.

Ce qui montre bien qu'à cette époque on venait en voiture de la plaine jusqu'aux bains de Barèges en passant par Luz...alors qu'on ne passait par le Tourmalet qu'à pied ou à cheval !

Malheureusement les inondations successives à partir de 1650 eurent raison de la route du bord de l'eau entre Esterre et les bains. Son entretien devint fort onéreux pour la vallée, puisque suivant la règle de l'époque, c'est elle qui devait en faire les frais.

Bref, la vallée demanda et obtint en 1670, lors de la visite des chemins que fit le nouveau maître des chemins du roi, de ne plus réparer la route nouvelle et de s'en tenir à la réparation du vieux chemin par Viella, qui naturellement était hors d'atteinte du gavo.

Voici les circonstances de cet abandon, d'après le procès verbal dressé par le maître des chemins, le sieur de Montblanc, en 1670:

.../...

" De Luz nous serions allé par un chemin royal, continuant notre visite, jusqu'à une croix qui est au sommet du Tourmalet, limitrophe du terroir de ladite vallée de Baretge et de celui de la ville de Tarbes du côté d'Orient (I).

" Lequel chemin aurions trouvé en fort mauvais estat, n'ayant au plus de largeur que quatre à cinq pans et rempli de grandes pierres mouvantes, de plusieurs creux et inondé en plusieurs endroits par l'eau qui y dégorge de la rivière appelée Bastan et autres ruisseaux qui le traversent en divers endrets; et les ponts qui sont sur la rivière en mauvais estat.

" Et sur la déclaration que le sieur Baradère ( le Syndic valléen ) nous a faite que l'entretien desdits ponts et chemin causait des dépenses considérables à la vallée et que néanmoins l'ancien et véritable chemin royal de la dite ville de Luz aux bains de Labatsus est droit à Viella et de là à Betpouey, nous avons ordonné et ordonnons que ledit chemin( par Viella) sera mis et entretenu au moins de largeur de sept coudées et ce par lesdits propriétaires des terres qui les confrontent de l'un et l'autre côté chacun pour ce qui le compète. Et aux lieux où il n'y aura point de fonds appartenant auxdits propriétaires, il sera mis et entretenu à frais commun des habitants de ladite vallée ".

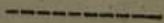
Voilà comment pour une raison de gros sous, la vallée abandonna légèrement l'entretien de la route carrossable qu'on avait construite de Luz aux bains de Barèges à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle !

Mais naturellement, comme personne ne voulut faire les frais d'élargir l'antique "bie" à sept coudées; car cela exigeait non seulement de l'argent, mais l'abandon de terrain par les riverains, il n'y eut plus de chemin carrossable entre Luz et les bains de Labatsus à partir de 1670.!

Il est évident que cette circonstance regrettable aida à la consolidation de la fable de la desserte de Barèges par le Tourmalet; puisque, au contraire, les officiers royaux firent construire une route carrossable entre Bagnères et Barèges par le Tourmalet en 1686; route dont la nature aura vite raison puisqu'aucune voiture ne pouvait plus y passer au début du XVIII<sup>e</sup> siècle...et qu'on devra convenir alors, que le passage le plus facile et naturel était par la vallée du gave...comme les anciens l'avaient compris et pratiqué depuis toujours.

V.R. RIVIERE-CHALAN

(I) La montagne du Tourmalet, côté Vallée de Campan, qui fut anciennement domaine du comte de Bigorre, était au XVII<sup>e</sup> siècle possession de la ville de Tarbes, et non de la vallée de Campan ni de Bagnères de Bigorre.



vage des  
larves d  
vitaux.  
talle da  
vers 700  
sume bi  
  
n'impor  
  
2200 m  
Alpes;  
fort i  
dont v  
douces  
  
consi  
situe  
poiss  
salmo  
salée  
puis  
danc  
ances  
salé